## Championnats de La Réunion hiver

o catégories : Dames & Messieurs TC

plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-2

o publication des engagés : J-1

Type de compétition : Compétition de référence nationale et de qualification

**Gestion informatique :** La gestion de la compétition est à la charge de l'organisateur de secteur avec l'outil ExtraNat pocket.

Intégration des résultats sur Extranat : gérée par l'organisateur.

**Ouverture de la compétition :** strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN

**Date et horaire de la réunion d'organisation** (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Lieux: St Denis, Chaudron

**Équipements :** Bassin de 50 m homologué, 8 couloirs ; Chronométrage automatique une plaque ; Affichage 8 bandes ; Bassin de récupération ; Local antidopage ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)

**Médical**: le cas échéant à préciser.

#### Détail des épreuves :

- nage libre: 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m

- dos: 50 m, 100 m, 200 m

- brasse : 50 m, 100 m, 200 m

- papillon: 50 m, 100 m, 200 m

- 4 nages : 200 m, 400 m

- Relais: 4 x 100 m et 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages

Organisation des séries : par catégorie Avenirs, Jeunes et Juniors/Séniors.

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps.

**Jury :** Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN et de la LNR, la désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

**Mode de qualification :** sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale TC.

### Modalité d'engagements :

- **Epreuves individuelles**: les nageuses et nageurs peuvent s'engager sur la ou les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Pour chaque qualification obtenue sur la grille régionale TC, ils peuvent s'engager sur une autre épreuve de leur choix.

premiere reunion de la competition et ne seront recevables que s'ils sont transmis a l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **Relais** : il faut au minimum deux qualifiés/engagés à titre individuel pour pouvoir engager un relais

La composition et l'ordre des relais devront être transmis au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais Les modifications d'engagements individuels et de relais ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- frais d'engagements : ... € par épreuve, y compris les relais (à définir)

#### Pénalités :

- **forfait non déclaré**: 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.
- dépassement de temps : 3 €

**Récompenses**: 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles Jeunes; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons Jeunes; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 dernières années à l'addition des points sur les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

**Transmission et publication des résultats :** traitées par l'organisateur pour la mise en ligne des résultats.

- **Date limite de réclamation :** À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition
- **Date de validation définitive :** Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

## Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

# Samedi 29 juin 2019

OP: 7 h 30 - DE: 9 h 00	OP: 13 h 30 - DE: 15 h 00
<ul> <li>1 - 50m papillon dames (séries)</li> <li>2 - 50m papillon messieurs (séries)</li> <li>3 - 50m brasse dames (séries)</li> <li>4 - 400m nage libre messieurs (séries)</li> <li>5 - 50m dos dames (séries)</li> <li>6 - 200m dos messieurs (séries)</li> <li>7 - 200m 4 nages dames (séries)</li> <li>8 - 1500m nage libre messieurs (séries)</li> <li>9 - 100m nage libre dames (séries)</li> <li>10 - 100m nage libre messieurs (séries)</li> </ul>	11 - 400m 4 nages dames (séries) 12 - 100m dos messieurs (séries) 13 - 100m brasse dames (séries) 14 - 200m brasse messieurs (séries) 15 - 200m nage libre dames (séries) 16 - 50m nage libre messieurs (séries) 17 - 800m nage libre dames (séries) 18 - 200m papillon messieurs (séries) 19 - 4 x 200m nage libre dames (séries) 20 - 4 x 200m nage libre messieurs (séries)

### Dimanche 30 juin 2019

OP: 7 h 30 - DE: 9 h 00	OP : 13 h 30 - DE : 15 h 00
21 - 200m papillon dames (séries) 22 - 100m Papillon messieurs (séries) 23 - 100m dos dames (séries) 24 - 100m brasse messieurs (séries) 25 - 200m brasse dames (séries) 26 - 200m nage libre messieurs (séries) 27 - 50m nage libre dames (séries) 28 - 400m 4 nages messieurs (séries) 29 - 4 x 100m nage libre dames (séries) 30 - 4 x 100m nage libre messieurs (séries)	31 - 100m papillon dames (séries) 32 - 50m brasse messieurs (séries) 33 - 400m nage libre dames (séries) 34 - 50m dos messieurs (séries) 35 - 200m dos dames (séries) 36 - 200m 4 nages messieurs (séries) 37 - 1500m nage libre dames (séries) 38 - 800m messieurs (séries) 39 - 4 x 100m 4 nages dames (séries) 40 - 4 x 100m 4 nages messieurs (séries)